

RÈGLEMENT DE LA COURSE À PIED

VAITAVERE RUN & UP

avec Te Mana O te Ora et Tamarii Punaruu ATHLETISME

Article 1 – Organisation

La VAITAVERE RUN & UP est un événement sportif organisé dans le cadre d'un projet tuteuré par des étudiants de première année du BUT GACO (Gestion Administrative et Commerciale des Organisations) de l'Université de la Polynésie française, en partenariat avec l'association d'athlétisme Tamarii Punaruu et en collaboration avec Te mana O te Ora.

L'événement a pour objectif d'aider les personnes en situations d'handicaps. Des dons financiers seront donc reversés pour l'association Te Mana O te Ora.

Article 2 – Date, lieu et horaires

La VAITAVERE RUN & UP se déroulera le samedi 11 avril 2026, sur la commune de Punaauia, au départ et à l'arrivée du stade de Punaruu.

Horaires prévisionnels :

- 07h00 : Accueil des participants
- 07h30 : Échauffement collectif
- 08h00 : Départ des courses et de la marche
- 11h00 : Fin des épreuves
- 11h30 : Remise des prix + tirage au sort
- 12h15 : Fin de l'événement

Article 3 – Épreuves proposées

Trois parcours sont proposés :

- Parcours 1 – Course à pied

Distance : 9 km

Catégorie : 18 ans et plus

Parcours : Stade de Punaruu – Vaitavere

TRAJET : 9km Stade de la Punaruu jusqu'au cimetière de Vaitavere et retour dans le stade sur 350m

- Parcours 2 – Course à pied

Distance : 4,5 km

Catégorie : 13 ans et plus

Parcours : Stade de Punaruu – Bas de Vaitavere

TRAJET: 4.500km course du stade de la Punaruu au pied de la Vaitavere
aller retour Arrivée dans le stade de la Punaruu 350m

- Parcours 3 – Marche

Distance : 4,5 km

Catégorie : 6 ans et plus

Parcours : Stade de Punaruu – Bas de Vaitavere

TRAJET: 4.500km marche du stade de la Punaruu au pied de la Vaitavere
aller retour: arrivée dans le stade de la Punaruu 350m

Toutes les arrivées se feront dans l'entrée du stade de Punaruu au niveau du départ du 50m.

Article 4 - Les récompenses

Pour le parcours du 9km, le deuxième et troisièmes hommes/ femme du classement générales auront une médailles. Le premier et la première du classement général auront un trophés.

Pour le parcours du 4,5 km, les trois premiers et premières du classement général auront une médaille.

Les marcheurs ne seront pas chronométrés et ne recevront pas de médailles mais participeront au tirage au sort des cadeaux.

Pas de catégories Minimes, Cadet, Junior, Sénior, Espoir, Master prévus pour les récompenses, que pour le classement général.

Article 5 – Conditions de participation

La participation est ouverte à toute personne remplissant les conditions d'âge définies pour chaque épreuve.

Les participants licenciés doivent présenter une licence sportive en cours de validité.

Les participants non licenciés devront fournir un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pied en compétition, datant de moins d'un an.

Pour les mineurs, une autorisation parentale pourra être exigée.

Article 6 – Inscriptions et tarif

Les inscriptions sont ouvertes à tous.

Tarif unique : 2 000 XPF par participant, quel que soit le parcours choisi.

Les modalités d'inscription (lieu, dates et moyens de paiement) seront communiquées par l'organisation.

Article 7 – Dossards

Les dossards seront remis le jour de l'événement, avant le départ de la course.

Chaque participant devra porter son dossard de manière visible pendant toute la durée de l'épreuve.

Article 8 – Sécurité et assistance

La sécurité des participants est assurée par :

- la présence d'une association de premiers secours,
- des bénévoles et signaleurs positionnés sur le parcours,
- Des dispositifs de ravitaillement.

L'organisation se réserve le droit d'arrêter tout participant présentant un risque médical ou un comportement dangereux.

Article 9 – Ravitaillement

Des points de ravitaillement seront mis en place :

- à l'arrivée,
- et à des points stratégiques du parcours.

Article 10 – Classement et récompenses

Les courses à pied (9 km et 4,5 km) feront l'objet d'un classement.

La marche ne sera pas chronométrée.

Des récompenses et lots pourront être remis aux premiers de chaque course ainsi qu'à l'occasion de tirages au sort.

Article 11 – Respect de l'environnement

Les participants s'engagent à respecter les lieux traversés et à ne jeter aucun déchet sur le parcours.

Article 12 – Droit à l'image

Tout participant autorise expressément l'organisation à utiliser son image (photos, vidéos) prises lors de l'événement, à des fins de communication et de promotion, sur tout support.

Article 13 – Responsabilité

L'organisation décline toute responsabilité en cas d'accident survenant en dehors du dispositif officiel de la course.

Chaque participant prend part à l'événement sous sa propre responsabilité.

Article 14 - Les points de ravitaillement

Les points de ravitaillement sont indiqués dans l'annexe des parcours.

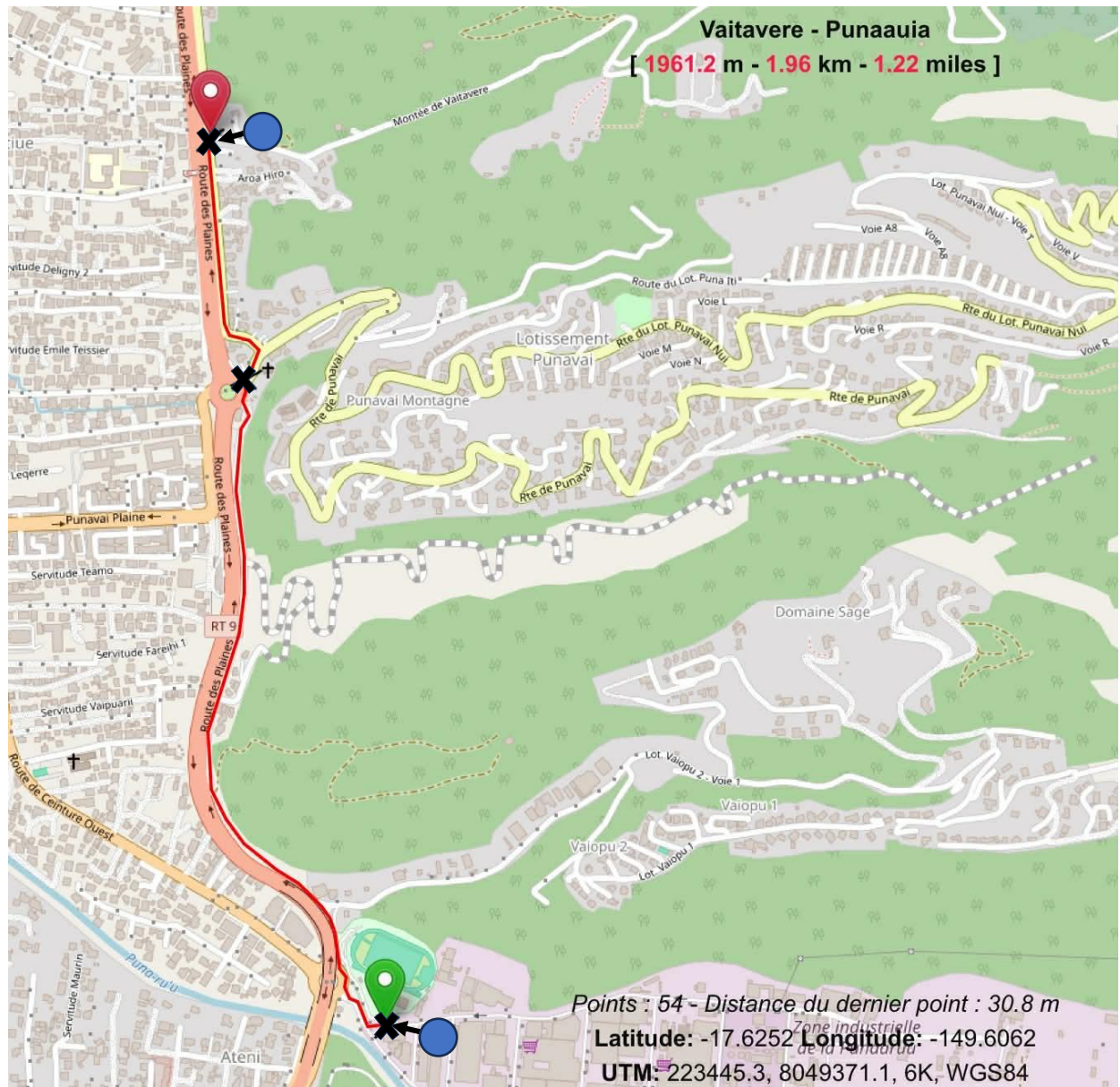
Article 15 – Acceptation du règlement

La participation à la VAITAVERE RUN & UP implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement. Il est aussi demandé aux athlètes et spectateurs de respecter les lieux mis à la disposition de l'organisation.

Plan 4,5 KM – Stade Punaruu → Bas de la montée de Vaitavere

Légende :

- Croix noir : sécurité (gendarmes) ✖
- Poste de secours (pompiers) à mettre au départ du stade Punaruu
- Points de ravitaillements en eaux ●



Plan 9KM – Stade Punaruu → Portail Vert Vaitavere

Légende :

- Croix noir : sécurité (pompiers) ✖
- Poste de secours (pompiers) à mettre au départ du stade de Punaruu
- Points de ravitaillements en eaux ●

